



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 75593

Texte de la question

M. Arthur Dehaine appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des associations en charge de l'aide à domicile des personnes âgées. L'action de ces associations est indispensable pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, et constitue l'alternative au placement en institution qui les coupe de leur milieu familial et dont le coût est plus élevé pour la collectivité. Or ces associations éprouvent de plus en plus de difficultés financières, qui ne leur permettent plus d'assurer un service répondant aux besoins des personnes âgées et handicapées. De même, les personnes qui y travaillent regrettent le manque de reconnaissance de leur travail. Aussi, il serait souhaitable que les principaux financeurs de ces associations revalorisent leurs prestations afin de permettre à celles-ci de mener à bien leurs missions et de rémunérer leur personnel à sa juste valeur. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour répondre à ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Arthur Dehaine](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75593

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2070